



Paris, le 25 mai 2016

## Communiqué de presse commun

Alors que les mouvements sociaux que connaît la France depuis plusieurs semaines s'intensifient, nous, représentants des entreprises, tirons aujourd'hui le signal d'alarme. Les grèves dans les transports et les difficultés d'approvisionnement en carburant commencent à impacter l'activité économique dans notre pays. Certaines entreprises tournent au ralenti, les plus fragiles d'entre elles voyant même leur existence menacée.

Cette situation ne peut perdurer sans conséquences graves pour les entreprises mais également pour les salariés, confrontés à des difficultés quotidiennes grandissantes.

La surenchère actuelle dépasse le cadre acceptable d'un mouvement de contestation. La violence des propos et des actes ne sont pas admissibles. Si la grève est un droit, il y a également un droit de la grève qui ne peut avoir pour seule finalité de semer le désordre.

Face à cette situation, il appartient à l'Etat de veiller au respect du droit et de prendre les mesures permettant de garantir l'intérêt général, la liberté de travailler et de circuler librement.

Les acteurs du dialogue social, quels qu'ils soient, doivent, eux, mesurer les conséquences de leurs actes dans un contexte économique difficile conduisant à des replis identitaires. Nous en appelons à la responsabilité collective de chacun pour que les outrances au service d'intérêts particuliers ne mettent pas en danger ce bien commun que sont les entreprises françaises.

**CGPME FNSEA Medef Udes UNAPL UPA**